

RENCONTRES « ANIMAL ET SOCIÉTÉ »

Groupe de travail n°2 - L'ANIMAL DANS LA VILLE



Propositions d'Actions Education – Formation

Education et Formation

- Prévoir un programme d'éducation chez les plus jeunes

S.A SACPA

Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal

1. Par exemple à partir des Classes de grandes sections maternelles pour des actions de sensibilisation. Qu'est ce qu'un animal domestique : Un compagnon, un être sensible qui doit vivre en harmonie avec l'homme. Qu'elle est sa place.....
 2. A partir de la sixième pour des actions de responsabilisation et d'information sur l'animal et la loi à travers notamment les cours de SVT. Introduire un petit programme de protection animale.
 3. Prévoir sur un cycle de 3 années scolaires, la visite d'un refuge ou/et d'une fourrière animal ou/et d'un élevage.
 4. Préparer des outils pédagogiques simples en lien avec le Ministère de l'éducation, le Ministère de l'Agriculture, la Association de Protection Animale et les Professionnels
 - Formation des institutionnels
1. Création d'un poste dédié au suivi et au contrôle des animaux de compagnie et commensaux dans les communes de 30.000 habitants et plus
 2. Formation des services judiciaires (notamment les procureurs, magistrats...) à la protection animale. Suivant la sensibilité des procureurs ou des juges, les dossiers relatifs à la préservation des animaux confisqués sont traités différemment.

S.A SACPA

2

Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal